

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 06241/2023/S/DMPS/CAP

11 avril 2023

Objet: Atelier et programme de formation annuels sur le Protocole d'alerte commun, 10-12 octobre 2023

Suite à donner: Envisager la possibilité de participer à l'atelier et au programme de formation

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'atelier et le programme de formation 2023 sur le Protocole d'alerte commun (PAC) se tiendront au siège de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209 Genève (Suisse), du 10 au 12 octobre 2023. La FICR organisera cet événement en collaboration avec l'Association internationale des gestionnaires de situations d'urgence (IAEM), l'Union internationale des télécommunications (UIT), OASIS, un organisme intervenant dans le domaine de la normalisation, ainsi que l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les principaux objectifs de cet atelier et de cette formation sur le PAC sont de sensibiliser, d'améliorer le partage d'informations et de promouvoir la mise en œuvre du PAC.

La mise en œuvre du PAC favorise le déploiement du Système mondial d'alerte multidanger de l'OMM, qui vise à accroître et améliorer la disponibilité d'alertes et d'informations faisant autorité concernant des phénomènes météorologiques, hydrologiques et climatiques extrêmes et/ou susceptibles d'avoir un impact important. Par ailleurs, la mise en œuvre du PAC s'inscrit dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies en faveur d'alertes précoces pour tous, destinée à garantir que chaque habitant de la planète soit protégé par des systèmes d'alerte précoce.

En outre, lors de sa deuxième session (octobre 2022), la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement (SERCOM) a adopté une recommandation visant à inclure la mise en œuvre du PAC dans le *Règlement technique, Volume I: Pratiques météorologiques générales normalisées et recommandées* (OMM-N° 49). Cette recommandation sera soumise au Congrès, en mai/juin 2023, pour approbation. Les Services météorologiques et hydrologiques nationaux sont instamment invités à respecter le PAC, compte tenu de l'utilité de celui-ci pour la diffusion simultanée et uniformisée de messages d'alerte multidangers et multimédias.

Nous vous invitons à désigner des membres de votre personnel pour participer à cet atelier. De plus amples informations et le lien pour s'inscrire sont disponibles [ici](#). Si vous souhaitez intervenir lors de l'atelier pour faire part de l'expérience de votre pays en matière de mise en œuvre du PAC, veuillez écrire au comité du programme (eliot.j.christian@alert-hub.org avec copie à arobertson@wmo.int et vvasquez@wmo.int). La liste des intervenants sera arrêtée le **1^{er} août 2023**. Nous vous invitons donc à confirmer votre participation au plus tôt. Veuillez également noter que l'OMM ne dispose que de financements restreints pour favoriser la participation des représentants à l'atelier. La priorité sera accordée aux demandes émanant des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Il est à noter que cet événement se déroulera de façon hybride, à la fois en présentiel et via des webinaires en ligne.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

En vous remerciant du soutien que vous apportez à la mise en œuvre du PAC et aux activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Elena Manaenkova
pour le Secrétaire général